

Andrea Krenger, cheffe de projets en durabilité

Découvrez dans cette interview ce qui a poussé Andrea Krenger à entreprendre une reconversion professionnelle et ce qui la motive dans les missions qu'elle exerce depuis quelques mois au sein de la commune de Blonay – Saint-Légier.

Pourriez-vous nous expliquer en quelques mots votre parcours professionnel?

J'ai démarré ma carrière en tant qu'économiste d'entreprise en travaillant dans le domaine financier, plus précisément dans l'audit industriel au sein d'une grande entreprise. Puis, je me suis orientée vers le conseil à la clientèle au sein d'une fiduciaire. Dernièrement, après avoir effectué une nouvelle formation de conseillère en environnement auprès du SANU, j'ai eu l'opportunité de rejoindre la commune de Blonay – Saint-Légier en tant que cheffe de projets en durabilité.

Qu'est-ce qui vous a poussée à entreprendre une reconversion professionnelle? L'avez-vous faite en pensant déjà travailler pour une commune par la suite?

Malgré des tâches intéressantes dans le domaine de la fiduciaire, il me manquait toujours un élément clé pour m'épanouir professionnellement. Je cherchais à faire coïncider mes valeurs et mon activité, donner un sens à mon travail. C'est pourquoi, j'ai décidé de me réorienter en effectuant une nouvelle formation. Je souhaitais me rapprocher d'un métier plus en lien avec l'environnement et la protection de la nature.

L'idée de travailler pour une commune ne m'est pas venue tout de suite. Cela s'est esquissé au fur et à mesure que j'avais dans la formation de conseillère en environnement. A la fin de celle-ci, c'est devenu une évidence. Les communes jouent un rôle central dans l'application de la stratégie énergétique et climatique de la Suisse et dans l'accompagnement de la population tout au long de la réalisation de ces différents défis.

Vous exercez un métier assez nouveau, qui n'existait pas forcément au sein des communes il y a vingt ans, pourriez-vous nous expliquer en quelques mots vos missions?

Une de mes principales missions est le développement et la mise en place de mesures pour atteindre les objectifs permettant la transition énergétique et climatique de la commune. Une autre partie de mes tâches porte sur la gestion de projets qui ont un lien avec le développement durable de la commune. Il s'agit aussi de pouvoir soutenir la population et les différents acteurs sur le territoire, notamment par des actions de communication et de sensibilisation sur les différentes thématiques majeures de cette transition. Un des principaux dossiers qui a occupé mon agenda ces derniers mois était la mise en place du label « Cité de l'énergie » sur l'ensemble de la commune. Nous attendons ce label d'ici la fin de cette année.

Quels avantages trouvez-vous à travailler pour une commune? Y a-t-il des avantages spécifiques proposés par Blonay – Saint-Légier?

Travailler au sein d'une commune est de mon point de vue une expérience professionnelle très enrichissante. Tout d'abord de par le rôle porté par cette dernière qui est la mise en application des lois et la liaison entre le monde politique et la population. Une commune offre une multitude de services à la communauté qui nécessitent des ressources en personnel dans de nombreux domaines, allant des métiers de terrain à l'administration. La variété et la complexité des dossiers traités sont stimulants. Travailler au sein d'une administration communale permet de voir

depuis l'intérieur le fonctionnement et l'organisation d'une communauté.

Grâce à la proximité avec mon lieu de vie, Blonay – Saint-Légier m'offre un cadre de travail facilement accessible à vélo ou en transports publics, ce qui me permet d'être en adéquation avec mes valeurs pour mes déplacements professionnels. Par ailleurs, il s'agit d'une ville entourée de nature et conservant un esprit villageois chaleureux, qui sont plaisants à vivre au quotidien.

Selon vous, quel(s) moyen(s) serait-il possible de développer pour lutter contre la pénurie de personnel dans les communes?

Une première étape pourrait être d'ordre informatif, afin de faire connaître davantage aux jeunes les différents métiers existants au sein d'une commune. Une autre étape consisterait à mettre en avant toute l'importance de son rôle pour la population et de la rendre plus attractive en tant qu'employeur. Les canaux de communication tels que les réseaux sociaux seraient un bon support pour transmettre l'information et pour quoi pas avoir une représentation des communes au salon des métiers. ■

Ci-contre, Andrea Krenger est assise sur un tas de bois, volontairement mis en place pour permettre aux hérissons de s'abriter pour l'hiver.



Photo © Shana Gasser / ICF